



18.11.2014

Remplacement du certificat racine pour accéder au Webservice d'e-dec

(Correction : info e-dec du 31.10.2014 / « e-dec import / export: Remplacement du certificat racine pour accéder au Webservice d'e-dec »)

Cher client,

A partir du 1er décembre 2014, les certificats actuels SSL des services „e-dec.ssl.admin.ch“ et „e-dec-a.ssl.admin.ch“ ne fonctionneront plus et devront donc être remplacés.

A l'avenir, les nouveaux certificats seront délivrés par "Swiss Government SSL CA 01". Cette autorité de certification (CA) est déjà affiliée au nouveau «Swiss government Root CA II», qui remplace AdminCA CD-T01. Les détails peuvent être trouvés sur le site officiel <https://www.bit.admin.ch/adminpki/00247/05329/index.html?lang=fr>. Afin d'avoir suffisamment de temps à disposition pour ce changement, un certificat transitoire a été publié et délivré par l'autorité de certification précédente Root-CA. La transition finale sur les nouveaux certificats devrait entrer en vigueur en Juin 2015. Le certificat de transition sera installé le 18.11.2014 pour tous les canaux e-dec Webservice. (e-dec.ssl.admin.ch, e-dec-a.ssl.admin.ch)

Devez-vous exécuter cette adaptation ?

Si pour le retrait ou la transmission des documents / déclarations en douane, vous utilisez le canal e-dec Webservice (e-dec.ssl.admin.ch , e-dec-a.ssl.admin.ch), alors vous devez appliquer les mesures ci-dessous jusqu'en juin 2015.

Que faire dans ce cas ?

Le nouveau certificat racine doit être lié aux certificats de confiance déjà existants que vous avez implémentés dans votre application. Le certificat peut dans ce cas être obtenu sur la page officielle de Swiss Government PKI (voir ci-dessus). L'ancien certificat Root pourra être supprimé uniquement après le changement des certificats de confiance en été 2015.

Si votre application a aussi besoin du CA ("Swiss Government SSL environ 01") pour produire le Trust Chain, vous pouvez télécharger ce dernier sous le lien précité.

Si les mesures à prendre ne devaient pas être claires, les clients finaux (p. ex. transitaires, exportateurs, etc.) sont priés de contacter leur fournisseur de logiciel ou de services.

Meilleures salutations

La permanence CSC